



Comité pour une Nouvelle Résistance

Résister se conjugue au présent

« Lucie Aubrac »



A la fin de la seconde guerre mondiale il n'y avait plus rien. Pourtant, « ils » ont affirmé et imposé à travers l'état social et au service de l'intérêt général :

Les services publics, leviers essentiels pour garantir le principe d'égalité.

C'était: **Le Programme du Conseil National de la Résistance!**

Dans le préambule de la constitution de 1946 se trouve la phrase suivante, reprise dans la constitution de 1958 :

« Tout bien dont l'exploitation a le caractère d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité ».

Dans l'entreprise, le principe d'égalité se traduit concrètement par le droit du travail encadré par la loi.

En 2012 tout ceci ne serait plus possible... ?

L'association « Comité pour une Nouvelle Résistance-CNR » organise une conférence sur les services publics.

Le jeudi 7 juin 2012.

Dans l'amphithéâtre de la Maison des Associations à 18h 30.

Jacques COTTA

*Présentera deux thèmes majeurs abordés dans ses derniers livres :
« Les services publics » et « Le contrat de travail, CDD ou CDI ? »*

***Jacques Cotta** est un grand connaisseur de ces sujets, il est journaliste, producteur et réalisateur de films. Il a également écrit de nombreux livres. Les deux derniers sont: « Qui veut la peau des services publics ? » et « Un CDD sinon rien »

Les enjeux sont considérables, ils dépassent les choix de société et touchent les choix de civilisation

Dans la période trouble que nous vivons, il est important de connaître le dessous des cartes.

Connaître la dangerosité du TSGC appelé aussi « La règle d'or », est important pour éviter le démantèlement de notre modèle social.

Venez nombreux vous informer et participer au débat.

Comité pour une Nouvelle Résistance – CNR – Tél : 06 82 97 97 77

<http://www.cnr-resistance.fr/>